

La maison de campagne dans les publications d'architecture

Autor(en): **Frey, Katia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA MAISON DE CAMPAGNE DANS LES PUBLICATIONS D'ARCHITECTURE

La maison de campagne, ou maison de plaisance, qui existe depuis l'Antiquité, est définie avant tout par sa fonction de lieu de villégiature. Si on en construit et aménage un grand nombre dans le cours du xvii^e siècle, ce n'est pourtant qu'au début du xviii^e siècle qu'elle trouve un écho dans la théorie architecturale. L'étude des nombreuses publications qui paraissent dans le courant du xviii^e et au début du xix^e siècle, qu'il s'agisse de collections de vues ou de relevés d'édifices construits, ou encore de recueils de projets modèles, permet d'une part de connaître les différents types de bâtiments désignés par les termes généraux de « maison de campagne » et « maison de plaisance », de l'autre de déterminer le programme architectural qui leur est propre. Nous nous proposons d'aborder cet aspect de la question à l'exemple de trois publications d'époques et de types différents : *De la distribution des maisons de plaisance* (1737) de Jacques-François Blondel, le premier traité en français consacré à ce sujet, *l'Architecture civile. Maisons de ville et de campagne* (1803) de Louis Ambroise Dubut, un catalogue de projets modèles et enfin, le *Recueil d'Architecture Civile* (1806/1812), de Jean-Charles Krafft, qui rassemble les dessins de maisons de campagne construites autour de Paris dans le dernier quart du xviii^e siècle.

« Le goût pour la campagne est devenu général depuis quelques années. Les Parisiens de toutes classes ont appris à jouir de ses plaisirs ; dès que l'été approche, ils vont par essaims, peupler les villages des environs de la capitale. Les bourgeois, les artisans mêmes, y occupent, pour quelques mois, un asyle où ils respirent du moins un air pur¹ ».

1. *Mercure de France*, 434 (novembre 1809).

Étroitement liée à la villégiature, phénomène qui remonte à l'Antiquité, la maison de campagne connaît un épanouissement particulier dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, favorisé par les idées philosophiques et littéraires aussi bien que par le contexte économique et politique du développement urbain. Notre thèse qui s'intitule *La Maison de campagne : programme idiomatique et universel de l'architecture européenne, du règne de Louis XV à la monarchie de juillet*² a pour objet d'étude le programme théorique de ce genre architectural. Les publications d'architecture, — traités, recueils de projets modèles ou collections de plans de maisons construites —, forment la source principale de notre investigation. Des dessins d'architectes, ainsi que des écrits, — descriptions contenues dans les guides et récits de voyageurs et dans la littérature romanesque —, devraient compléter l'image idéale de la maison aux champs. Il s'agit dans un premier temps de déterminer, à partir de ces sources, les caractéristiques générales et architecturales de la maison de campagne et d'en tracer l'évolution tant typologique que stylistique au cours de la centaine d'années que couvre la période choisie. Dans un deuxième temps, l'étude de la diffusion de ces ouvrages en province et dans les pays voisins, ainsi qu'une analyse comparative avec les publications parues à la même époque à l'étranger, devraient permettre d'établir traits communs et différences, et de démontrer l'existence d'un langage européen de la maison de campagne, en tenant compte des caractéristiques nationales ou régionales. Enfin, l'étude ponctuelle de quelques exemples de maisons de campagne construites permettra de voir dans quelles mesures le programme idéal a pu être transposé dans la réalité.

Maison de campagne, maison de plaisance : définition

Si la maison de campagne, ou maison de plaisance, — les deux termes sont longtemps synonymes —, est une notion culturelle bien établie, il est néanmoins difficile de donner une définition qui tienne compte de ses caractéristiques architecturales. En effet, toutes celles qu'en donnent les architectes et les théoriciens portent avant tout sur la fonction de la maison de campagne, sans aucune mention de son architecture.

2. Thèse de doctorat (nouveau régime), inscrite à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de M. Daniel Rabreau.

Le terme « bâtiment de plaisir » est utilisé au xvii^e siècle pour désigner les châteaux et pavillons de chasse construits pour les rois³, mais c'est Augustin-Charles d'Aviler qui, le premier, donne une définition du terme « maison de plaisance » dans son *Explication des termes d'architecture*, qui forme le deuxième tome de son *Cours d'architecture*, paru en 1691 : « c'est à la campagne, le château d'un seigneur, ou la maison d'un particulier, qui sert de séjour agréable pendant la belle saison, à cause de la propreté de ses appartements et de l'embellissement de ses jardins. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle est plutôt destinée au plaisir, qu'au profit de celui qui la possède. On l'appelle en quelque endroit de France *cassine*, en Provence *bastide*, en Italie *vigna*, en Espagne et en Portugal *quinta*. C'est ce que les latins nomment *villa*, et Vitruve *oedes pseudo-urbanæ*⁴ ». « Maison de plaisance » est donc un terme général, puisqu'il désigne aussi bien un château qu'un bâtiment particulier. Il caractérise un lieu de séjour de courte durée, pendant l'été, à la campagne. Si l'exploitation des terres n'est pas exclue, elle n'est pas le but principal. Cette définition sera souvent reprise et inspirera toutes celles que l'on donnera par la suite. Ainsi, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert reprend presque mot à mot la définition donnée par d'Aviler⁵.

Les articles de l'*Encyclopédie Méthodique* nous intéressent à divers égards : pour la première fois, le terme « maison de campagne » fait l'objet d'un article. « Les grands, les gens de qualité, ceux qui sont dans les emplois honorables, les particuliers de distinction & même les bourgeois ont des *maisons de campagne*. Mais ces maisons sont susceptibles d'une grande diversité d'étendue, de magnificence, d'élégance, de modestie, suivant la dignité, le rang, l'état & la richesse du propriétaire⁶ ». Sous le mot

3. Jacques ANDROUET DU CERCEAU, *Les plus excellents bâtiments de France*, Paris, 1567-1607.

4. Augustin-Charles D'AVILER, *Cours d'architecture*, Paris, 1691, II, p. 656.

5. DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie*, 1751-1765, IX, p. 889. « Maison de plaisance : est un bâtiment à la campagne, qui est plutôt destiné au plaisir qu'au profit de celui qui le possède. On l'appelle en quelque endroit de France *cassine*, en Provence *bastide*, en Italie *vigna*, en Espagne et en Portugal *quinta*. C'est ce que les latins nomment *villa*, et Vitruve *oedes pseudo-urbanæ*. »

6. *Encyclopédie Méthodique. Architecture*, 3 vol., Paris : 1788-1825, article « Campagne, maison de », 1, p. 415.

« maison de plaisance », on peut lire : « La maison de campagne ne comporte pas, à la vérité, l'idée d'une grande étendue ou d'une exploitation de terres, mais elle ne l'exclut pas non plus. Il semble que cela même est ce qui établit une différence entre la *maison de campagne* et ce qu'on appelle la *maison de plaisance*. Celle-ci indique une habitation située hors des villes, uniquement pour le plaisir de ceux qui s'y rendent, un local enfin qui ne comporte aucun accessoire rustique, qui n'admet que ce qu'il y a d'agréable et exclut tout ce qui peut être utile dans le séjour de la campagne. La *maison de plaisance*, avec beaucoup moins de dépendances, avec une moins grande étendue, soit de terrain, soit de bâtisse, consiste presque uniquement dans l'agrément d'un jardin, de la position et de la vue⁷ ».

Si entre le xvii^e et le début du xix^e siècle, les définitions de la maison de campagne ou de la maison de plaisance données par les vocabulaires et les encyclopédies n'ont pas beaucoup évolué, c'est que la fonction de la maison n'a pas beaucoup changé⁸. La maison des champs n'existe et ne se définit que par rapport à la maison des villes : conçue à l'usage des citadins, pour s'y délasser des travaux et occupations ordinaires, elle est située hors de la ville et constitue un lieu de séjour temporaire. C'est une maison où l'on jouit d'une existence plus proche de la nature et où les contraintes de la vie sociale sont moins pesantes.

Les publications d'architecture

L'étude des traités, manuels et recueils d'architecture consacrés à la maison de campagne apporte des éléments plus concrets sur sa caractérisation. Les exemples proposés dans ces ouvrages, qu'il s'agisse de projets ou de constructions, représentent les maisons de campagne idéales, les modèles à suivre. Ils font connaître d'une part les différents types de bâtiments désignés par les termes « maison de campagne » et « maison de plaisance », de l'autre ils révèlent le programme architectural propre à ce genre de bâtiment, ou du moins ce qui, dans la distribution et la décoration, le distingue de la demeure urbaine. Parmi les nombreuses publications qui paraissent au xviii^e et au début du xix^e siècle sur

7. *Ibid.*, article « Maison de plaisance », vol. 2, p. 653.

8. James ACKERMANN, *The Villa. Form and Ideology of Country Houses*, Londres, 1990, p. 9.

la maison de campagne, peu cependant affichent une volonté théorique. Après *De la distribution des maisons de plaisance*, publié en 1737 par Jacques-François Blondel, les ouvrages consacrés à ce sujet sont avant tout des recueils d'images, qui ne semblent plus nécessiter aucun discours explicatif.

Nous nous proposons de présenter, sans entamer une analyse approfondie, trois exemples de publications de type et d'époque différents, en accordant une attention particulière d'une part à l'aspect formel, de l'autre à la manière dont chacun des auteurs aborde le thème de la maison de campagne.

De la distribution des maisons de plaisance (1737), de J.-F. Blondel

En 1737 paraît *De la distribution des maisons de plaisance*, le premier ouvrage théorique français consacré à l'architecture de la maison de campagne⁹. Son auteur, Jacques-François Blondel (1705-1774), architecte et théoricien, est connu surtout pour son enseignement. Il destine son traité aux élèves et aux architectes, mais il vise également les propriétaires¹⁰. Il affecte « la simplicité [...] dans le discours, pour être à la portée de ceux qui ignorent le plus l'architecture¹¹ ». Blondel, qui signe là son premier ouvrage, a certainement bien senti la nécessité d'un traité sur le sujet. En effet, comme le montre l'étude de Katharina Krause¹², les années 1660-1730 correspondent à une période de grande activité constructrice en Ile-de-France. Les maisons de campagne sont construites ou aménagées aussi bien pour les membres de la famille royale que pour ceux de l'aristocratie, mais parmi les nouveaux propriétaires, on compte également quelques grands bourgeois. Certes, les maisons les plus célèbres ont déjà été

9. DU CERCEAU a publié en 1582 un *Livre d'architecture pour les champs*, qui contient des projets de demeures destinées à la campagne ; il ne s'agit pas cependant de maisons de plaisance.

10. De nombreux manuels s'adressent aux propriétaires désireux de dessiner leur maison. L'ouvrage de BRISEUX en est un exemple ; pour le début du XIX^e siècle, citons parmi les plus connus *Le Propriétaire architecte*, d'Urbain VITRY (Paris, 1827) et *Le Vignole des propriétaires*, de Charles NORMAND (Paris, 1839).

11. Jacques-François BLONDEL, *De la distribution des maisons de plaisance*, 2 vol., Paris, 1737, 1, p. 4.

12. Katharina KRAUSE, *Die maison de Plaisance. Landhäuser in Ile-de-France (1660-1730)*, Munich et Berlin, 1996.

gravées et publiées dans des recueils d'architecture, notamment par Jean Marot et par Jean Mariette¹³. Il manquait cependant une réflexion théorique sur un type de bâtiment toujours plus demandé. La nouveauté relative du sujet ainsi que le public visé exigent un traitement original : à l'inverse d'un traité classique, l'ouvrage de Blondel présente le sujet au travers d'exemples et re-lègue les principes d'architecture à la fin. Le premier volume contient la description de cinq maisons de campagne alors que le second, d'une portée plus générale, traite de la composition des jardins, des ordres d'architecture et de la décoration extérieure et intérieure. Le programme de la maison de campagne est ainsi esquissé à travers la description de cinq exemples concrets, projetés par Blondel et en partie construits¹⁴. Les cinq maisons sont présentées dans l'ordre décroissant de taille : un château de cinquante toises¹⁵ de face, un de quarante-cinq toises, un édifice de trente toises, un de vingt toises et enfin un bâtiment à l'italienne de quinze toises. En cela, Blondel procède également à l'inverse des traités et manuels qui, généralement, vont des projets les plus modestes aux plus somptueux¹⁶. Chaque exemple forme un « livre », avec un avant-propos, un chapitre général contenant la description des jardins, et les principaux chapitres consacrés à la distribution et à la décoration du bâtiment. Blondel apporte le même soin au traitement des cinq exemples, même si le premier, par l'étendue de la matière et parce qu'il ouvre le livre, contient des remarques que l'auteur ne répètera plus par la suite. Cent soixante planches dessinées et gravées en taille-douce par Blondel sont intégrées au texte. Elles contiennent, pour chaque exemple, un plan général de la propriété avec le dessin du jardin, les plans des étages (rez-de-chaussée, premier étage, caves, s'il y a lieu), l'élévation des façades antérieure, postérieure et latérales, la coupe et le profil

13. Il s'agit des deux recueils de MAROT, *Recueils des plans, profils et élévations de plusieurs palais, châteaux, grottes et hostels*, Paris, s.a. (petit Marot) et *Recueil des plans, profils et élévations de plusieurs palais, châteaux, églises et hostels*, Paris, s.a. (grand Marot) et de celui de Jean MARIETTE, *Architecture française ou recueil des plans*, Paris, 1727.

14. Il est en fait difficile de déterminer s'il s'agit vraiment de commandes exécutées ou d'exemples fictifs servant à un but didactique.

15. Une toise équivaut à environ deux mètres.

16. Entre autres, Pierre LE MUET, *Manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1623 et TIERCELET, *Architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1728.

[fig. 1]. Pour certaines maisons, les plans et élévations des dépendances (orangerie, écurie etc) sont également dessinés. Ces planches illustrent et complètent le discours. Il arrive que Blondel renonce à certaines explications et renvoie à la planche correspondante. Blondel, esprit pourtant didactique, ne définit pas d'emblée son sujet et ne limite pas non plus son champ d'étude. Dans les « Réflexions préliminaires sur l'architecture en général », placées au début de l'ouvrage, il se contente d'indiquer : « J'offre ici au Lecteur des exemples de Bâtimens faits pour la Campagne¹⁷ », sans préciser s'ils sont destinés à servir de résidence permanente ou de lieu de villégiature. Quelques pages plus loin, il définit « l'utilité des Maisons de Campagne » : « Les Grands vont s'y délasser des occupations importantes qui les attachent au bien de l'état ; les autres y vont recueillir les fruits de leur Domaine ; & quelque fois un Père de famille, par un esprit d'économie, s'y confine pour le reste de ses jours, afin d'y vivre aisément à la faveur des différentes récoltes qu'offre chaque saison. Ainsi chacun suivant son rang, ses Charges & ses moyens, va goûter avec ses amis & sa famille l'innocente volupté qui règne à la campagne¹⁸ ». Par ailleurs, on constate que Blondel est peu précis dans son vocabulaire : les cinq maisons sont appelées « château ». Si les trois premiers exemples sont effectivement des châteaux¹⁹, le quatrième, une maison d'économie pour un particulier, ne répond pas à cette appellation.

La lecture attentive du texte montre que l'intérêt de l'auteur va aux principes fondamentaux de l'architecture ; avant la maison de plaisance, c'est la maison idéale que Blondel décrit. Ce n'est que

17. J.-F. Blondel, *De la distribution des maisons de plaisance*, p. 5.

18. *Ibid.*, Dans son *Cours d'architecture* (Paris, 1771-1777), Blondel précise et développe les thèmes déjà énoncés, relativement à la fonction et à la décoration des maisons, mais ne donne guère d'éléments supplémentaires sur son programme architectural.

19. Sur le plan architectural, le terme « château » évolue avec le temps. Au départ il désignait « la maison, l'hôtel d'un seigneur, bâti en manière de forteresse, avec fossé & pont-levis » (A.-Ch. d'Aviler, *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique*, Paris, 1755, éd. corrigée et augmentée, p. 96); par la suite, il désigne également « une maison sans défense où les fossés ne servent que d'ornement » (A.-Ch. d'Aviler). À la fin du XVIII^e siècle, le mot « château » est également employé pour des maisons imposantes, comme le précise l'article de l'*Encyclopédie Méthodique* : « ce mot ne présente de différence que celle qui résulte de la grandeur & de l'opulence, par rapport aux différentes classes des propriétaires » (t. 1, p. 623).

très ponctuellement qu'une remarque porte sur un aspect spécifique de la maison de plaisance. C'est le cas de la décoration de la façade. Le traité de Blondel synthétise les principes architecturaux développés et codifiés dans la théorie et les applique à la maison de campagne. Les traits essentiels qui la caractérisent et qui se dégagent de son discours, tels que la situation géographique (proximité d'une ville, Paris) et topographique (sur une colline, pour la vue), les agréments procurés par le jardin (les terrasses pour jouir de la vue sur la maison), ou la richesse de la façade sur jardin qui devient la façade principale, relèvent tous de la convenance, le principe architectural qui préside à la conception de tout bâtiment.

Architecture civile (1803), de L.-A. Dubut

Louis Ambroise Dubut (1769-1846), un élève de C.-N. Ledoux, publie en 1803 une *Architecture civile. Maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres*, une collection de quarante-cinq projets modèles. Ce recueil est dans la lignée des ouvrages de Le Muet ou de Tiercelet, qui offrent des modèles de plans et d'élévations de bâtiments pour des particuliers et qui se passent de texte. Dubut n'a pas jugé utile d'ajouter une explication des planches, toutes les informations et les légendes étant rassemblées sur la planche. Comme Blondel, Dubut s'adresse à un vaste public : aux élèves architectes bien entendu, aux constructeurs et entrepreneurs, et aux propriétaires amateurs, ces « personnes qui, ayant quelques connaissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtiments²⁰ ». Mais, contrairement à Blondel, le but de Dubut n'est pas d'inculquer à son public, à travers l'exemple de la maison de campagne, les justes principes de la convenance en architecture. Il veut offrir une grande variété de projets, susceptibles d'intéresser un public hétéroclite. Il ne cherche pas même à imposer des « modèles » à suivre, mais plutôt un répertoire de formes et de plans, combinables à volonté. Il est donc possible d'« adopter un plan dans son ensemble et en changer toutes les distributions, ou quelques parties : en les examinant avec attention, on s'apercevra qu'ils sont conçus de manière à supporter beaucoup de changements sans rien perdre de leur symé-

20. Louis Ambroise DUBUT, *Architecture civile. Maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres*, Paris, 1803, page de titre.

trie²¹». Il est significatif que Dubut donne pour une même maison deux élévations possibles, une en « architecture gothique » et une autre en « architecture italienne²² ». Les projets proposés par Dubut sont de dimensions modestes, allant de cinq toises à trente toises de face. Ils apparaissent dans le recueil sans ordre apparent. Chaque maison est représentée sur une ou deux planches, par des plans, une élévation géométrale et une perspective ; très souvent, une coupe met en évidence la structure du bâtiment [fig.2]. Le plan des jardins est en revanche rarement donné. Le caractère de catalogue de modèles est rehaussé par le fait que les maisons sont numérotées et présentées de manière isolée, sans arrière-plan. Dans les rares cas où un environnement végétal est figuré, celui-ci fait partie intégrante de la décoration du bâtiment — c'est le cas de la vigne grimpante — ou souligne le caractère particulier de la maison, notamment les pergolas pour les maisons à l'italienne. La sécheresse des dessins est due à la technique de la gravure au trait, qui rend la lecture des façades plus difficile. Ceci expliquerait peut-être le choix de Dubut de donner une élévation perspective. Dubut n'a pas cherché à conserver une même échelle à travers tout le recueil, mais, pour faciliter la comparaison, il termine son recueil par deux planches qui rassemblent les plans de toutes les maisons, à la même échelle, « pour servir de parallèle et mettre à même de trouver ce dont on a besoin²³ ». On y décèle l'influence qu'exerce J. N. L. Durand sur les architectes de son époque : le titre de la table comme la méthode de composition rappellent fortement sa pensée²⁴.

Les projets que Dubut propose peuvent être construits indifféremment à la ville ou à la campagne. Si on remarque une réelle demande de maisons champêtres à partir des années 1790, due en

21. *Ibid.*, introduction.

22. *Ibid.*, pl. 3, maison n° 2.

23. *Ibid.*, introduction.

24. Jean-Nicolas-Louis DURAND, *Recueil et parallèle des édifices en tout genre*, Paris, 1800 et *Précis des leçons d'architecture*, Paris, 1802. Werner Szambien avance l'idée que Dubut a pu prendre connaissance du recueil d'architecture privée de Boullée, qui serait également à la base de la méthode de composition de Durand. Voir Werner SZAMBIEN, « Notes sur le recueil d'architecture privée de Boullée (1792-1796) », *Gazette des Beaux-Arts*, 1981, p. 111-24 et du même auteur, *J.N.L. Durand (1760-1834): de l'imitation à la norme*, Paris, 1984, en particulier p. 56 s.

partie à la vente des biens nationaux et de ceux des émigrés²⁵, le développement des nouveaux quartiers parisiens et la naissance d'un phénomène nouveau, la banlieue²⁶, contribuent fortement à l'implantation de « maisons de campagne » dans la ville. Dès les années 1770, parallèlement au type classique de l'hôtel entre cour et jardin, des maisons inspirées des villas italiennes y avaient vu le jour et malgré l'étroitesse des terrains, on avait cherché à aménager un jardin à la mode, dans le genre pittoresque.

Le Recueil d'Architecture Civile (1805-1812), de J. Ch. Krafft

À la différence des ouvrages de Blondel et de Dubut, le *Recueil d'Architecture Civile*, publié entre 1805 et 1812 par Jean-Charles Krafft²⁷ (1764-1833) rassemble des dessins de maisons de campagne, de fabriques et de jardins réellement construits autour de Paris dans le dernier quart du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. L'intérêt de ce grand recueil réside autant dans le choix des maisons que dans la présentation séduisante des dessins. Comme Dubut, Krafft voit dans l'architecture des maisons particulières l'essence même de l'architecture civile. Il avait livré dans un précédent recueil²⁸ des dessins d'hôtels particuliers, de maisons et de quelques bâtiments publics tels que des théâtres. Les deux volumes constituent, tant par leur contenu que par leur forme, un ensemble logique. Krafft présente une très grande variété de maisons de campagne, de types et de désignations diverses : on trouve des « châteaux », des « pavillons », il inclut une « maison de plaisance » et un « casin²⁹ ». Tous les autres bâtiments, à l'exception des fabriques de jardins, sont appelés « maison de campagne » ou simplement « maison ».

25. Daniela DEL PESCO, « Entre Projets et utopie : les écrits et la théorie architecturale, 1789-1799 », *Les Architectes de la liberté*, Paris, 1989, p. 325-49.

26. Voir Bruno FORTIER, « L'invention de la maison. Un nouvel espace de projet », *Architecture, Mouvement, Continuité*, 51 (1980), p. 29-36.

27. Sur Jean-Charles Krafft et le *Recueil d'Architecture Civile*, voir notre article « Le Recueil d'Architecture Civile (1812) de Jean-Charles Krafft : sources et "choix idéal" de la maison aux champs », *Bulletin monumental*, 155, IV (1997), p. 301-16.

28. Jean-Charles KRAFFT et Nicolas RANSONNETTE, *Plans, coupes et élévations des plus belles maisons et hôtels de Paris*, Paris, 1801-1802.

29. La « maison de plaisance » et le « casin » sont conçus par J.-J. Lequeu et intitulés ainsi sur les plans de l'architecte.

La représentation de l'architecture et la mise en page des planches constituent certainement l'attrait visuel du recueil de Krafft. Elles répondent à la volonté de l'auteur d'exprimer le caractère propre à l'architecture de la maison de campagne. La présentation formelle des planches reflète également la nature complexe du recueil, à la fois anthologie de bâtiments construits et répertoire de formes où peuvent puiser les artistes. L'ambition de Krafft est de réunir en un recueil les deux types de publications, de présenter des dessins destinés à plaire à un large public d'amateurs et en même temps de livrer toutes les informations utiles aux architectes et aux élèves.

Comme dans le recueil des hôtels parisiens³⁰, la planche, divisée en champs, contient une élévation, une coupe et un ou plusieurs plans, les trois dessins essentiels à la compréhension d'un bâtiment et permettant de le saisir d'un seul coup d'œil [fig. 3]. La réunion des trois dessins d'un édifice sur une seule feuille n'est pas une innovation de Krafft, on la rencontre sur certaines planches des traités de Le Muet et de Tiercelet³¹. Krafft a pu s'inspirer également de la mise en page de certaines planches de *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, de Claude-Nicolas Ledoux, parue en 1804, notamment celles qui représentent les maisons de campagne : l'élévation, la coupe et les plans de la maison, que l'on pourrait considérer comme des dessins techniques, sont précédés d'une vue perspective, d'un caractère nettement plus pictural. Il faut se rappeler que l'associé de Krafft pour le premier recueil, Nicolas Ransonnette, est l'un des graveurs des planches de l'*Architecture* de Ledoux³².

L'emploi du végétal est une autre caractéristique des planches de Krafft et c'est par le biais de cet élément qu'il cherche à caractériser l'architecture de la maison. Des arbres, des tonnelles, des pots de fleurs ponctuant les degrés, forment un décor pittoresque qui rehausse le caractère champêtre de ces bâtiments³³. Mais il l'utilise également pour mettre en valeur l'architecture néoclas-

30. J.-Ch. Krafft et N. Ransonnette, *Plans, coupes et élévations*.

31. P. Le Muet, *Manière de bien bâtir* et Tiercelet, *Architecture moderne*.

32. Krafft d'ailleurs s'assurera, pour ses publications suivantes, la collaboration d'autres graveurs expérimentés, notamment van Maelle, qui lui aussi avait travaillé à l'*Architecture* de Ledoux.

33. Le décor végétal dans les planches d'architecture est lié à la mode des

sique et on peut appliquer à ce recueil, l'explication qu'il donne dans la préface de son premier ouvrage : « Nous avons souvent détaché les lignes de l'architecture sur un fond de paysage dont les formes libres contrastent d'une manière frappante avec les masses sévères des édifices³⁴».

Suivant la tradition des grands recueils classiques, de Marot, de Mariette ou de Blondel, Krafft veut diffuser, par le dessin, ce qu'il considère être les plus beaux exemples de l'architecture française de son époque, « les monuments de la renaissance de l'art au dix-neuvième siècle, et ceux qui à la fin du dix-huitième ont préparé cette renaissance³⁵».

Katia FREY

maisons à l'italienne. On en trouve des exemples dans J.N.L. Durand, *Précis des leçons*, pl. 18 intitulée "emploi des objets de la nature dans la composition des édifices"; également dans Ch. Normand, *Recueil varié de plans et de façades, motifs pour des maisons de ville et de campagne*, Paris, 1815, pl. 46 bis s., section « vigne ».

34. J.-Ch. Krafft et N. Ransonnette, *Plans, coupes et élévations des plus belles maisons et hôtels de Paris*, avertissement.

35. *Ibid.* Le prospectus de la publication annonce *Nouvelle architecture française ou collection des édifices*, faisant une référence directe aux recueils de J. Mariette ou de J.-F. Blondel.

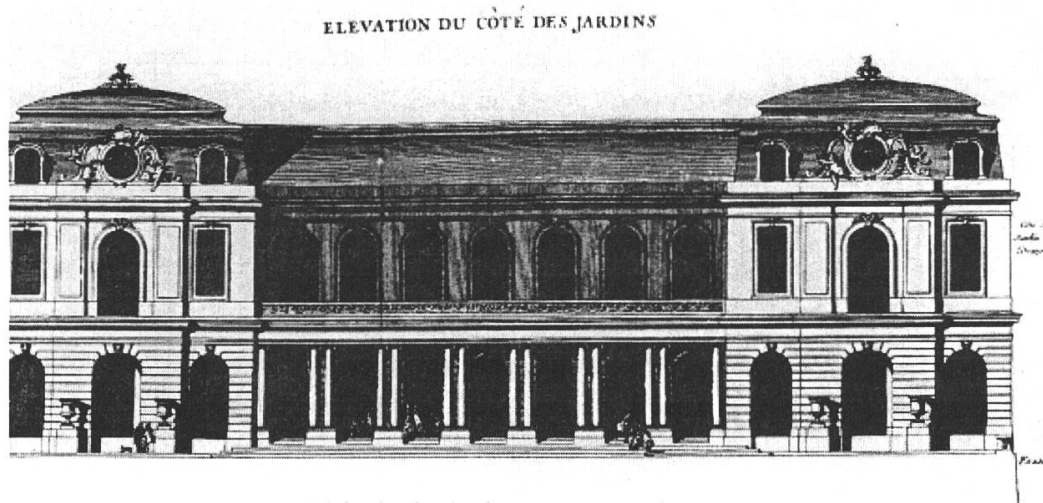


Fig. 1: J.-F. Blondel, *De la Distribution des maisons de Plaisance*, pl. 26. Troisième maison, élévation du côté des jardins

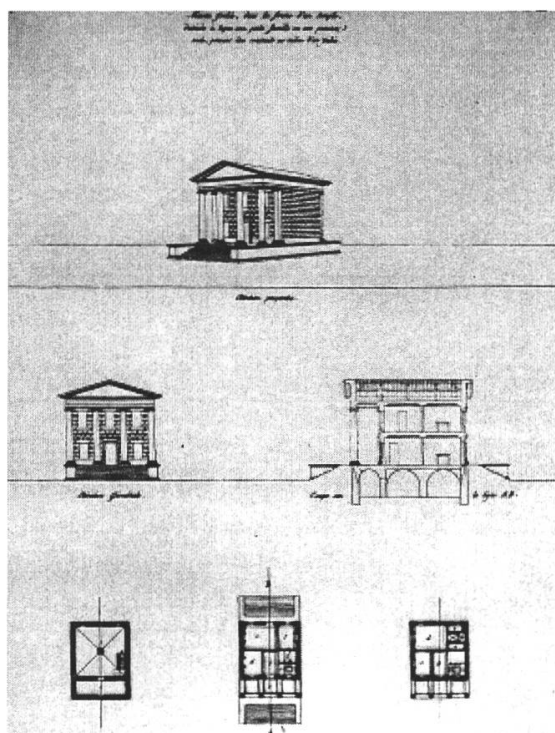


Fig. 2: L.-A. Dubut, *Architecture civile*, pl. 18. Maison no 11, maison isolée, dans la forme d'un temple, destinée à loger une petite famille ou une personne seule, pouvant être construite au milieu d'un jardin

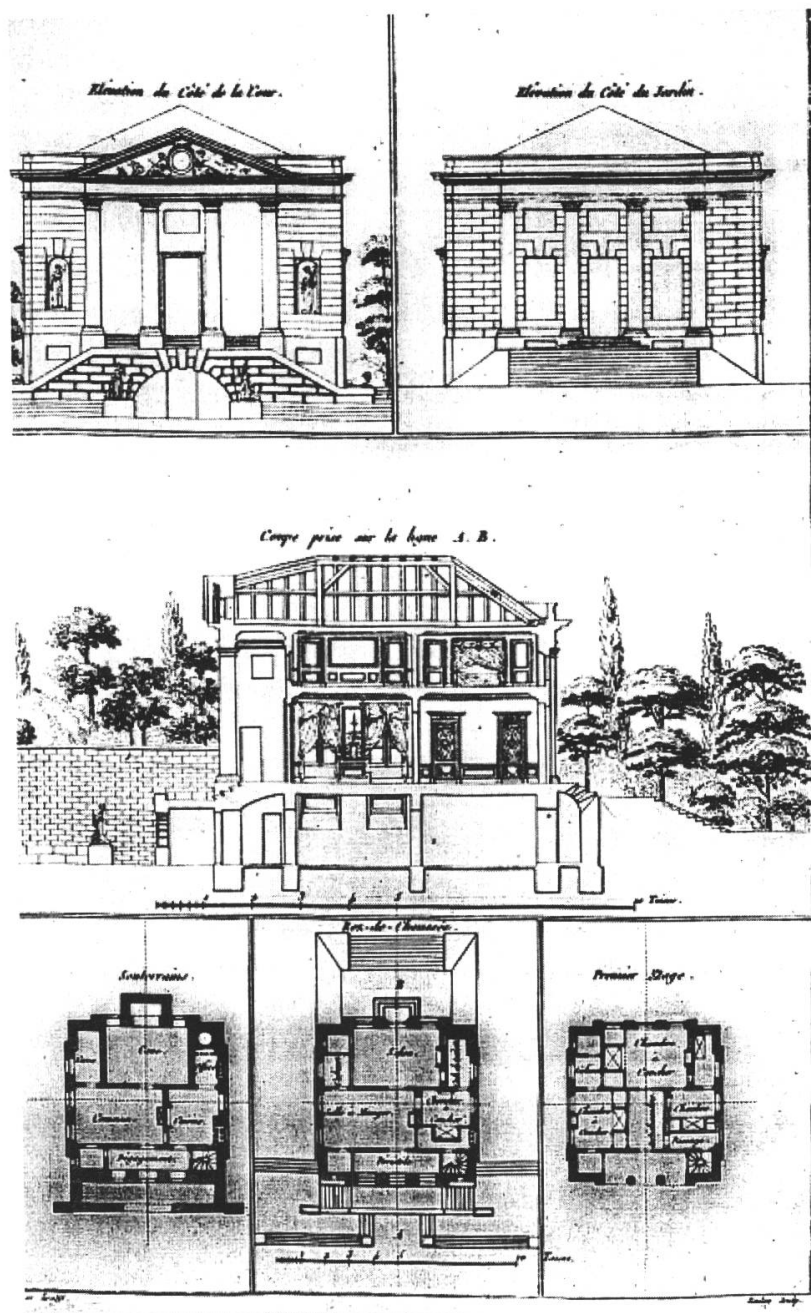


Fig. 3 : J.-Ch. Krafft, *Recueil d'Architecture Civile*, pl. 8. Maison de campagne de M. de Mézières, à Eaubonne, construite par C.-N. Ledoux